



## **UNSA FASMI**

Affilié à

**UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES**

**25 rue des tanneries 75 013 PARIS**

Email : [police@unsa.org](mailto:police@unsa.org) - Site : <http://police.unsa.org>

Tél: 01 43 40 64 27 – Fax : 01 43 40 25 81

---

# **DECLARATION PREALABLE DU CHSCT CRS DU 19 MARS 2019**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentant(e)s de l'administration,

Cher(e)s collègues,

Nous sommes réunis ce jour à l'occasion du premier comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail CRS faisant suite aux élections professionnelles de décembre 2018.

L'UNSA FASMI-SNIPAT en sort grandi devenant la première force syndicale au sein de ce comité. Nous nous efforcerons de relayer les doléances de nos collègues de terrain, de perfectionner les différents dispositifs de suivi ou de soutien en place mais également de défendre partout où il le faudra notre « maison CRS ».

Sur ce dernier point nous sommes convaincus que face aux tentatives de suppression de nos spécificités et de nos acquis liés à notre particularisme, nous aurons le soutien de notre direction. En l'occurrence nous pensons à la réforme sur le temps de travail, notre régime mixte, point d'achoppement lors du dialogue social avec la DRCPN et sa mission de temps de travail, nous pensons également à nos nageurs sauveteurs toujours soumis au bon vouloir d'une reconduite de leurs missions.

Ce travail de préservation de nos acquis, de l'amélioration de nos conditions d'emploi et de la préservation de notre image de professionnels du maintien de l'ordre ne se confirmera qu'à travers le partage de nos convictions et la convergence de nos actions.

L'actualité de ces derniers mois ne fait que renforcer notre légitime revendication d'abondement des compagnies républicaines de sécurité à concurrence de 1000 fonctionnaires afin de retrouver un équilibre au niveau de leur emploi et de leur vie familiale.

Cette revendication permettrait également de travailler dans des conditions de sécurité plus optimales, les 1 et 8 décembre derniers, mais également le week-end dernier, resteront des références en matière de déferlement de violences envers la profession. Par ailleurs, elle permettrait de renforcer les effectifs de nos compagnies autoroutières, « grandes oubliées » et fortement sollicitées au même titre que leurs homologues des compagnies MO.

Les fonctionnaires de la maison CRS ont payé un lourd tribut sur le mouvement social des « gilets jaunes » jusqu'à 12 week-ends consécutif pour certaines unités, les fonctionnaires ont toujours répondu présent à l'appel de nos gouvernants, nous sommes les garants du juste retour de leur dévouement, c'est là que notre devise prend tout son sens.

L'ordre du jour conséquent témoigne de la diversité des attributions allouées aux membres du CHSCT, tant sur le périmètre que sur le fond des réflexions engagées. Je tiens à remercier l'ensemble des personnels qui ont contribué de près ou de loin à la rédaction qualitative des documents présentés.

Dans une autre mesure, monsieur le Président au cours de ce mandat nous souhaiterions qu'enfin certaines maladies soient reconnues, nous pensons notamment à l'intempérance alcoolique, au lieu de traduire, de façon automatique, nos collègues CRS victimes de ce mal devant nos instances disciplinaires.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez pu porter et vous demandons de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès-verbal de séance.

**La Délégation UNSA FASMI**